

### **Association Bucodes SurdiFrance**

La maison des associations du 18ème arrondissement 15, passage Ramey - Boîte n°83

75018 Paris Tél.: 09 72 45 69 85

E-mail: contact@surdifrance.org

www.surdifrance.org

## Tribune: Covid-19: Pour que les masques laissent passer la parole

Les masques transparents sont extrêmement utiles et répondent à un besoin d'accès à la lecture labiale partagé par plus de 6 millions de personnes en France.

"Comment fera-t-on pour comprendre si tout le monde a la bouche cachée par un masque ?". C'est une crainte qui nous est largement remontée ces jours-ci. Par ailleurs, le sujet suscite l'intérêt, trouve sa place dans les médias et nous en sommes ravis. Plusieurs projets émergent pour concevoir des masques inclusifs avec une partie transparente qui permettra de pouvoir continuer à s'appuyer sur la lecture labiale pour converser. Et pour beaucoup de malentendants et devenus-sourds, c'est indispensable.

## Mais à quoi cela sert-il?

Parce que dans de nombreuses situations du quotidien, une personne malentendante peut percevoir plus ou moins de son sans pour autant comprendre ce qui se dit, la lecture labiale représente une aide précieuse pour comprendre la parole. Quand le cerveau reçoit des informations sonores partielles, il s'appuie donc sur des informations visuelles et déduit le reste au regard du contexte et de tous ces indices. La lecture labiale est une pièce de ce puzzle et pas des moindres, quel que soit le niveau de surdité. Même les personnes bien entendantes s'en servent, souvent sans s'en rendre compte.

# Plusieurs sources de compréhension : The source of the so

On l'utilise un peu, beaucoup, à la folie... mais ça ne suffit pas

La lecture labiale est un appui nécessaire mais reste fatigante avec un résultat partiel. Elle n'a pas vocation à se substituer aux autres dispositifs d'accessibilité indispensables mais elle est un levier de compréhension non négligeable que tout un chacun utilise, un peu ou beaucoup, consciemment ou non, pour se faciliter l'accès à la communication. Oui, tout un chacun : dans un environnement très bruyant sans voir la bouche, tout le monde rencontrera des difficultés à comprendre la parole.

D'autres solutions humaines ou techniques viennent la compléter : amplification sonore, boucle magnétique, LfPC ... Même les personnes qui communiquent en langue des signes peuvent, en complément, s'appuyer sur la lecture labiale.

# Où diffuser ces masques?

Dans l'idéal, il faudrait que tout le monde porte ce type de masque. Mais déjà hôpitaux, personnels intervenants à domicile, EHPAD, équipes qui comptent une personne sourde ou malentendante, commerçants... Il n'existe pas encore d'homologation qui permette des utilisations en environnement médical mais il est indispensable que ceux-ci soit distribués dès leur mise à disposition sur le marché français. L'angoisse, l'exclusion et la solitude engendrées par l'incompréhension sont des facteurs aggravant de nombreuses pathologies.

# J'ai un accueil en langue des signes, ça ne suffit pas ?

Il y a aujourd'hui en France entre 6 et 7 millions de personnes ayant des difficultés d'audition. Une personne sur dix ! Parmi elles, 1% communique en langue des signes. Pour des millions de personnes qui perdent de l'audition avec l'âge ou la maladie et bien souvent après l'acquisition du langage, l'arrivée de la surdité est progressive et l'appareillage auditif permet de rester dans un monde familier : celui du français oral.

L'accueil en LSF n'est donc pas suffisant. Un accueil accessible aux personnes sourdes et malentendantes doit respecter le choix du mode de communication. Il existe plusieurs dispositifs qui permettent de faire intervenir un interprète à distance, via une tablette. L'utilisateur choisit entre afficher de la langue des signes, un sous-titrage en temps réel ou de la LfPC pour traduire en direct les propos de son interlocuteur. S'il utilise le son, il doit aussi pouvoir se connecter à une boucle magnétique (lien vers article sur le sujet).

# Comment je repère les personnes malentendantes?

La surdité fait partie de ces handicaps qui sont dits invisibles. Plus que jamais, nous encourageons l'ensemble des personnes malentendantes ou devenues-sourdes à faire savoir leur surdité et leurs besoins pour que leurs interlocuteurs puissent s'adapter dans la mesure du possible et dans le respect des mesures barrières en place. Des badges existent qui permettent d'afficher ses difficultés d'audition.

